



Séance du 4 avril 2022

Direction Générale

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Au cours de sa séance, le CONSEIL MUNICIPAL a :

### Aide pour l'accueil des réfugiés ukrainiens – Subvention exceptionnelle au CCAS de la Ville de Lons-le-Saunier

DCM-028 Décidé de verser au CCAS de la Ville de Lons-le-Saunier, une subvention exceptionnelle de 10 000 €, destinée à l'accueil des réfugiés ukrainiens.

### Comptes Administratifs 2021 des Budgets Principal et Annexes Parkings, Chauffage Urbain, Unités de Production et de Ventes d'Electricité, Maison de Santé, Résidence les Tanneurs et Abattoir

DCM-029 Adopté les Comptes Administratifs du Budget Principal et des Budgets Annexes : Parkings, Chauffage Urbain, Unités de Production et Vente d'Electricité, Maison de santé, Résidence des Tanneurs et Abattoir de l'exercice 2021 et arrêté les résultats définitifs tels qu'ils sont détaillés dans le document des comptes administratifs.

### Comptes de Gestion 2021 des Budgets Principal et Annexes Parkings, Chauffage Urbain, Unités de Production et Vente d'Electricité, Maison de Santé, Résidence les Tanneurs et Abattoir

DCM-030 Approuvé les Comptes de Gestion 2021 relatifs aux Budgets Principal et Annexes Parkings, Chauffage Urbain, Unités de Production et Vente d'Électricité, Maison de Santé, Résidence les Tanneurs et Abattoir et déclaré que ces documents n'appellent aucune remarque ou réserve particulière.

### Affectation des résultats 2021 au sein des Budgets Principal et Annexes Parkings, Chauffage Urbain, Unités de Production et Vente d'Electricité, Maison de Santé et Abattoir de l'année 2022

DCM-031 Décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2021 au Budget Principal 2022 comme suit :

Recettes de fonctionnement 2022  
Reprise de l'excédent de fonctionnement 2021 : + 2 802 714,11€  
Résultat de fonctionnement reporté (002)

Recettes d'investissement 2022  
Reprise de l'excédent d'investissement 2021 : + 2 446 275,39€  
Résultat d'investissement reporté (001)

Décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2021 au Budget Annexe Parkings 2022 comme suit :

Recettes d'exploitation 2022

Reprise de l'excédent d'exploitation 2021 : + 131 624,07 €

Résultat d'exploitation reporté (002)

Recettes d'investissement 2022

Reprise de l'excédent d'investissement 2021 : + 671 188,80 €

Résultat d'investissement reporté (001)

Décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2021 au Budget Annexe Chauffage Urbain 2022 comme suit :

Recettes d'exploitation 2022

Reprise de l'excédent d'exploitation 2021 : + 54 045,05 €

Résultat d'exploitation reporté (002)

Recettes d'investissement 2022

Reprise de l'excédent d'investissement 2021 : + 11 930,41 €

Résultat d'investissement reporté (001)

Décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2021 au Budget Annexe Unités de Production et Vente d'électricité 2022 comme suit :

Recettes d'exploitation 2022

Reprise du déficit d'exploitation 2021 : + 198 70,53 €

Résultat d'exploitation reporté (002)

Recettes d'investissement 2022

Reprise de l'excédent d'investissement 2021 : + 140 626,94 €

Résultat d'investissement reporté (001)

Décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2021 au Budget Annexe Maison de Santé comme suit :

Dépenses d'investissement 2022

Reprise du déficit d'investissement 2021 : - 196 767,13 €

Résultat d'investissement reporté (001)

Recettes d'investissement 2022

Excédents de fonctionnement capitalisé (compte 1068) + 29 051,11€

Décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2021 du Budget Annexe Résidence les Tanneurs au Budget Principal de la Ville 2022 suite à la clôture du budget annexe au 31-12-2021 comme suit :

Dépenses de fonctionnement 2022

Reprise de l'excédent de fonctionnement 2021 : - 30 612,69 €

Résultat de fonctionnement reporté (002)

Recettes d'investissement 2022

Reprise de l'excédent d'investissement 2021 : + 7510,39 €

Résultat d'investissement reporté (001)

Décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2021 au Budget Annexe Abattoir 2022 comme suit :

Recettes d'exploitation 2022

Reprise de l'excédent d'exploitation 2021 : + 72 276,86 €

Résultat d'exploitation reporté (002)

Recettes d'investissement 2022

Reprise de l'excédent d'investissement 2021 : + 41 391,62 €

Résultat d'investissement reporté (001)

#### **Budget Principal 2022 – Décision Modificative n°1**

DCM-032 Approuvé la Décision Modificative n°1 - Budget Principal 2022.

#### **Budget Annexe Unités de Production et Vente d'Electricité – Décision Modificative n°1**

DCM-033 Approuvé la Décision Modificative n°1 - Budget Annexe Unités de Production et Vente d'Electricité.

#### **Budget Annexe Parkings – Décision Modificative n°1**

DCM-034 Approuvé la Décision Modificative n°1 - Budget Annexe Parkings.

#### **Budget Annexe Maison de Santé 2022 – Décision Modificative n°1**

DCM-035 Approuvé la Décision Modificative n°1 - Budget Annexe Maison de Santé 2022.

#### **Budget Annexe Chauffage Urbain – Décision Modificative n°1**

DCM-036 Approuvé la Décision Modificative n°1 - Budget Annexe Chauffage Urbain.

#### **Budget Annexe Abattoir – Décision Modificative n°1**

DCM-037 Approuvé la Décision Modificative n°1 - Budget annexe Abattoir.

#### **Administration générale – Frais de représentation du Maire**

DCM-038 Autorisé pendant la durée du mandat 2020/2026 le remboursement des frais de représentation engagés par Monsieur le Maire, fixé le montant annuel maximum des dépenses à 3 000 €, proposé d'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65, article 65316, autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

#### **Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) – Fixation des tarifs 2023**

DCM-039 Décidé de fixer les tarifs pour la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure de l'année 2023 comme indiqué dans la délibération et autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

### **Adhésion au régime d'assurance chômage**

- DCM-040 Opté pour le contrat d'adhésion à titre révocable de la Ville au régime d'assurance chômage joint en annexe de la délibération, autorisé Monsieur le Maire à signer le contrat d'adhésion à titre révocable de la Ville au régime d'assurance chômage, ainsi que tout acte et document nécessaire à l'exécution de ladite convention et dit que les crédits sont inscrits au budget au chapitre 012.

### **Vue immersive 360° : Plan de financement et sollicitation de subventions**

- DCM-041 Approuvé l'opération et les modalités de financement ainsi que le plan de financement prévisionnel, sollicité une subvention auprès de la Région au titre du plan de relance, s'est engagé à prendre en autofinancement la part non couverte par la subvention et autorisé le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

### **Entrepôt de données et outils d'analyse : Plan de financement et sollicitation de subventions**

- DCM-042 Approuvé l'opération et les modalités de financement ainsi que le plan de financement prévisionnel, sollicité une subvention auprès de la Région au titre du plan de relance, s'est engagé à prendre en autofinancement la part non couverte par la subvention et autorisé le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

### **Base adresse locale : Plan de financement et sollicitation de subventions**

- DCM-043 Approuvé l'opération et les modalités de financement ainsi que le plan de financement prévisionnel, sollicité une subvention auprès de la Région au titre du plan de relance, s'est engagé à prendre en autofinancement la part non couverte par la subvention et autorisé le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

### **Création de terrains de basket 3\*3 dans le QPV Marjorie – Mouillère : Plan de financement et sollicitation de subventions**

- DCM-044 Approuvé l'opération et les modalités de financement ainsi que le plan de financement prévisionnel, sollicité une subvention auprès de l'ETAT au titre du Plan national 5 000 équipements de proximité et au titre de la DETR, et du Département au titre de la dotation Jura, s'est engagé à prendre en autofinancement la part non couverte par les subventions et autorisé le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

### **Subventions au Groupement des Meilleurs Ouvriers de France du Jura**

- DCM-045 Décidé de soutenir l'action de valorisation des savoir-faire d'excellence et d'attribuer au Groupement des MOF du Jura une subvention exceptionnelle de 6 000 € pour l'organisation du Congrès des MOF et des Finales Nationales des MAF et dit que les crédits sont disponibles au budget 2022.

**Info Jeunesse Jura – Reconduction de l'opération « Cartes Avantages Jeunes » pour la saison 2022-2023**

DCM-046 Décidé la reconduction de l'opération « Carte Avantages Jeunes » pour la saison 2022/2023,

Proposé les prestations suivantes :

Musée des Beaux-Arts :

- Entrée gratuite toute l'année aux salles d'exposition ;
- Une activité découverte gratuite au service des publics des Musées de Lons-le-Saunier.

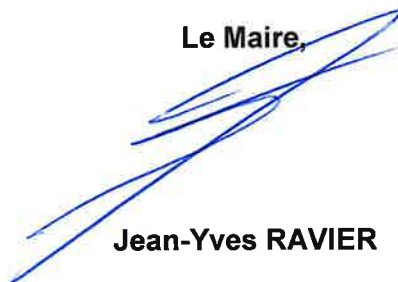
Autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent.

**Actualisation du linéaire de voiries communales de Compétence ECLA**

DCM-047 Approuvé l'actualisation 2022 du linéaire de voiries communautaires pour la Commune de Lons-le-Saunier, soit 72.043 km.

Lons-le-Saunier, le 06 AVR. 2022

Le Maire,



Jean-Yves RAVIER